

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 1 (1909)  
**Heft:** 2

**Artikel:** L'action directe [suite]  
**Autor:** Sigg, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-382750>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à leurs membres. Ensuite, la Norvège, avec 32 fr. par an et par tête, et l'Allemagne, avec 30 fr. par an et par tête, accusent les plus fortes recettes, tandis que la Finlande, la Hongrie, la Serbie et la Belgique, avec des recettes variant de fr. 5.75 à 15 fr. par tête, restent fort en dessous de la moyenne (fr. 24.13). — Quoique l'image des sacrifices financiers paraît un peu embrouillée, parce que certaines fédérations comprennent dans leurs recettes le solde de l'année précédente et que d'autres n'indiquent que les recettes pures, ce tableau permet cependant de se faire une idée sur les proportions qui existent entre les sacrifices financiers consentis par les travailleurs syndiqués d'un pays à l'autre. Nous constatons à cette occasion que la Suisse, avec la Suède et la Bulgarie, reste un peu en dessous de la moyenne.

A la page 12, table VIII, du rapport international, nous trouvons quelques indications détaillées à propos du taux des cotisations versées par les organisations dans les différents pays; elles ne correspondent pas exactement aux conclusions qu'on peut tirer de notre tableau composé de chiffres extraits du même rapport international (table IV).

Cette différence provient du fait que surtout pour la Hongrie et la Serbie, qui annoncent à peu près la même moyenne de cotisations annuelles que la Suisse, les syndicats non affiliés à l'organisation centrale du pays sont compris dans la statistique sur les cotisations et les secours, tandis que la Suisse n'a annoncé que les chiffres concernant exclusivement les fédérations affiliées à la centrale („Gewerkschaftsbund“).

\* \* \*

*Comparaison entre les cotisations et la part de recettes destinée aux secours réguliers (maladie, chômage, viatique, décès, invalidité, etc.).*

Le camarade Légien compte recevoir à l'avenir des indications plus précises à ce sujet, ce qui est fort à souhaiter. Pour cette fois, nous avons pu établir les comparaisons suivantes:

Les organisations affiliées à la centrale des syndicats

pays	ont encaissé par année		ont dépensé pour secours réguliers (pour-cent des recettes)
	plus de 25 fr. de cotisations (pour-cent de leurs membres)	moins de 16 fr.	
Danemark . . .	63	13	22,00
Suède . . . . .	24	42	0,62
Norvège . . . . .	36	10	18,00
Allemagne . . .	71	6	24,9
Autriche . . . .	10	50	38,7
Hongrie . . . . .	12	14	35,00
Serbie . . . . .	9	22	20,00
Bulgarie . . . .	10	82	13,00
Suisse . . . . .	48	33	33,5

Nous considérons comme „fortes cotisations“, celles qui dépassent 25 fr. par année et par membre, et comme „cotisations faibles“, celles qui n'atteignent pas même 16 fr. par an. La différence qui reste entre les totaux des chiffres des deux premières colonnes additionnées et 100, serait le pour-cent du nombre des membres qui versent une „cotisation moyenne“, soit de 16 fr. à 25 fr. par an.

D'après cette comparaison, les camarades du Danemark et de l'Allemagne verseraient les plus fortes, et les camarades bulgares, suédois et autrichiens les plus minimes cotisations. Cependant, s'il eut été possible d'obtenir des chiffres exacts pour les autres pays, nous aurons probablement vu l'Angleterre dépasser l'Allemagne, et la France et l'Espagne rester en arrière de beaucoup sur la Suède et l'Autriche. — Pour la Suisse, la position n'aurait guère changé; avec 48 forts et 33 faibles cotisants sur cent, nous restons au beau milieu.

Par contre, quant aux dépenses pour les secours réguliers, nous avançons avec 53,5% dans le premier rang parmi les 9 nations comparées. Si nous avons pu étendre notre comparaison aux organisations centrales

des autres pays d'Europe, en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche, il n'y aurait guère que l'Angleterre qui nous dépasserait encore.

Malheureusement, il nous a été impossible de trouver, même dans les précédents rapports internationaux, une explication pourquoi la Suède se trouve au bas de l'échelle, malgré qu'elle possède, à notre point de vue, une des meilleures organisations syndicales. Les fortes dépenses de nos camarades suédois pour les grands mouvements qu'ils ont soutenus de 1905 à 1907, n'expliquent qu'en partie ce phénomène.

„Quelles sont les conclusions qu'on peut tirer des indications du rapport international sur l'activité de l'organisation syndicale des différents pays dans le domaine des secours réguliers?“

La somme des secours versés en une seule année (1907) par les organisations syndicales des pays européens, (en dehors de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de la Russie, pour lesquels nous n'avons pas de chiffres) dépasse 54 millions. — Pour bien saisir toute la portée de ce chiffre, il faut dire que ces 54 millions représentent exclusivement ce que les organisations syndicales ont sacrifié pour venir en aide à leurs membres frappés par la maladie, le chômage, les décès ou autres malheurs qui atteignent les familles ouvrières. Il faut savoir que les dépenses pour les grèves, pour l'administration, pour la presse et la propagande syndicale viennent à part et, déjà maintenant, nous pouvons constater que dans leur ensemble elles dépassent 150 millions pour les organisations des pays en question.

Il faut enfin savoir que les travailleurs syndiqués renoncent à bien des jouissances immédiates, parfois même se privent du strict nécessaire pour faire les sacrifices qu'exige l'organisation syndicale.

En ajoutant à ces considérations les efforts faits par les coalitions patronales-capitalistes-gouvernementales, enfin, par tous ceux qui sont dans leur ensemble responsables des maux et des iniquités sociales, pour contrarier l'organisation syndicale dans son œuvre au lieu de l'encourager, ne doit-on pas reconnaître que l'œuvre de l'organisation syndicale est, avant tout, une œuvre d'assainissement, de bienfaisance, de solidarité universelle, dépassant de beaucoup tout ce qui a été entrepris dans ce genre, depuis les débuts de l'histoire de l'humanité?

Ceux qui ne veulent pas reconnaître cela, ou qui ont des intérêts particuliers à sauvegarder, ou bien ne saisissent pas les conditions difficiles, dans lesquelles les organisations syndicales se débattent, ou bien ignorent la portée réelle des faits et phénomènes sociaux et sont aveuglés par des préjugés fanatiques, sont tous incapables de suivre la marche d'un mouvement qui sort des cadres étroits d'une localité ou d'une région, dépassant même les frontières de „tous les pays“. Nous renonçons à vouloir convaincre les premiers; par contre, pour démontrer que les critiques des derniers perdent beaucoup de leur logique apparente, dès qu'on élargit sa vue pour embrasser le champ d'action des organisations syndicales dans son ensemble, nous montrerons dans le prochain et dernier article sur le rapport international, ce que les organisations syndicales ont fait dans le domaine des améliorations des conditions de travail sur le terrain de la lutte économique.



## L'ACTION DIRECTE.

Par Jean Sigg.

(Suite.)

Nous voici à quatre jours du premier mai.

Le *Temps*, le grand journal de la bourgeoisie financière française, fait connaître les premières pour-

suites exercées contre les militants ouvriers, en vertu des lois scélérates votées jadis contre les exploits des anarchistes et qui frappent maintenant, indistinctement, tous les membres en vue des organisations professionnelles. Dans la région minière du Nord, c'est le régime de la terreur. Les troupes occupent tous les coins. La misère est atroce et la répression de la moindre révolte féroce. Les 214 organisations de la Seine qui forment l'« Union des syndicats » de ce département, font appel à leurs membres, en vue de la grande journée, de même que les ouvriers métallurgistes et les ferblantiers et les ouvriers du bâtiment de Paris.

La Confédération générale du travail adresse un dernier appel à la classe ouvrière organisée, ou non, dont voici le passage le plus important :

« Travailleurs !

La besogne de propagande touche à sa fin. Maintenant c'est aux travailleurs unis dans leurs syndicats qu'incombe l'œuvre de réalisation.

C'est à eux, s'inspirant des résolutions du Congrès de Bourges et des indications données ci-dessus qu'il appartient d'imposer au patronat les revendications préalablement formulées.

C'est à cette besogne d'action économique, au caractère éminemment social que nous convions les travailleurs.

La conquête de la journée de huit heures est une étape sur la route de l'émancipation humaine. Cette étape franchie, nous continuerons, fortifiés par la lutte, notre œuvre d'organisation pour de nouvelles conquêtes, jusqu'à l'abolition complète du salariat.

En avant pour la journée de huit heures.

*La Commission confédérale des huit heures.*

Ce n'est pas le lieu ici de décrire, dans tous ses détails, la panique qui s'empara de la bourgeoisie moyenne et grande de la Ville de Paris et des principaux centres de la province, à la veille de ce qui devait être, au dire de certains, la « grande journée » pour la classe ouvrière : l'exode des familles aisées à la campagne, les achats de victuailles, comme si l'on allait se trouver au milieu d'un siège de plusieurs semaines et les affaires d'or que firent les grands commerçants, etc. etc. Quant au gouvernement, il prenait ses dispositions : 28,000 hommes de troupes étaient appelés des provinces dans la capitale, pour renforcer les bataillons déjà sur place. Il fut question de fermer les écoles ! Dans la classe ouvrière, le mouvement s'accroît. L'Union de la voiture entre dans la mêlée, ainsi que les travailleurs municipaux, les jardiniers, les épiciers, les ouvriers en instruments de précision.

Le 28, le gouvernement a totalement perdu la tête. Il fait procéder à des perquisitions chez toutes sortes de gens, au nombre de 52. Il fait croire à une entente entre les leaders de la Confédération générale du travail et les royalistes. On arrête les secrétaires ouvriers les plus en vue. Dans le Nord, les provocations deviennent plus nombreuses et plus violentes. L'affolement de la bourgeoisie parisienne est quasi-indescriptible. Et voici que le mouvement ouvrier fait de nouvelles recrues : les ouvriers parqueteurs, les

meuniers de Corbeil, les garçons limonadiers de Marseille, les ouvriers du bâtiment de Brest, quelques corporations des Ardennes, les ouvriers et les employés de l'Etat, à Toulon. Ces derniers donnent un bel exemple de solidarité :

« ..... La Fédération des travailleurs de la marine de l'Etat, considérant que ses organisations ne devaient pas rester en dehors de la Confédération générale du travail et former un prolétariat spécial à côté du prolétariat industriel, s'est incorporé dans l'immense armée du travail. Donc, nous devons tenir parole et désertir mardi tous les chantiers et ateliers de l'Etat. »

Le 29 avril, la Confédération générale du travail publie la protestation suivante :

### « CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL. A LA CLASSE OUVRIÈRE.

Depuis dix-huit mois, tout a été tenté par les gouvernants pour étouffer le mouvement des huit heures ; il ne restait à sa disposition qu'un dernier moyen qu'il n'a pas hésité à employer, — la calomnie !

Par des perquisitions opérées dans tous les milieux, et dont le rapprochement heurte le bon sens, les dirigeants espèrent jeter le discrédit sur le mouvement du premier mai et ainsi détourner les travailleurs de la voie revendicatrice qu'ils se sont tracée librement dans leur congrès de septembre 1904.

Le simple rappel de cette date montre ce qu'a de machiavélique le roman du complot, monté de toutes pièces par le gouvernement.

C'est au grand jour que depuis 18 mois s'est poursuivie la propagande pour les huit heures et c'est au grand jour qu'elle est arrivée à son terme point de départ de réalisation.

Il a fallu la campagne de la presse réactionnaire, se donnant figure de découvrir (dans un but électoral) et il y a seulement quelques semaines, cette propagande connue de tous pour affoler le gouvernement. Celui-ci, poussé à son tour par des mobiles électoraux, a accentué le jésuitisme réactionnaire. Renouvelant un procédé qui, sur une classe ouvrière moins préparée, avait réussi, en 1899, à enrayer un mouvement de grève, il espère, aujourd'hui comme alors, parvenir à ses fins, agitant l'épouvantail de la réaction.

En 1899, deux militants ouvriers furent accusés d'acointances avec les orléanistes. C'était un mensonge ! Les débats publics du procès de la Haute-Cour anéantirent la calomnie... Mais le mouvement de grève avait été étouffé.

Aujourd'hui, l'ignoble manœuvre ne donnera le change à personne !

Les travailleurs ont trop prouvé combien est grande leur conscience et leur volonté d'amélioration, pour abdiquer toute pensée de revendication et tomber dans le piège du gouvernement.

Au premier mai, la classe ouvrière qui, dans ses organisations syndicales, a décidé de présenter ses revendications à cette date, ne faudra pas au rendez-vous qu'elle s'est donné. Rien ne l'arrêtera dans son œuvre d'amélioration ! Et, malgré le gouvernement, et malgré toutes les réactions, elle conservera au mouvement le caractère dont elle l'a imprégné.

Ce ne sont pas non plus les déploiements de force, la mobilisation fantasmagorique qui s'opère sur tout le territoire qui impressionneront les travailleurs, au point de leur faire oublier leurs intérêts.

Au surplus, ce qui augmente les craintes du gouvernement, c'est qu'il n'a pu mesurer la répercussion de la pensée antimilitariste sur l'armée, et il est certain que l'exemple des officiers, arguant du *cas de Conscience* pour l'opération d'inventaires ridicules, pourra trouver des imi-

tateurs chez les simples soldats. Qui peut dire si, chez ceux-ci, le *cas de Conscience* n'existera pas en présence de l'ordre de tirer sur les travailleurs, travailleurs eux-mêmes.

Allibert (Fédération des chapeliers, Bourse du Travail de Givors). — Antourville (F. alimentation, B. de Paris, B. de Limoges). — Avort, (Ton magasin de la guerre). — Benoist (B. du Havre). — Bidault (F. des peintres). — Butillon (F. horticole). — Cléret (B. d'Ivry). — Collignon (B. de Troyes). — Chabert (Union de Lyon). — Chevallier (B. de Villeneuve). — Desparrains (F. du bâtiment). — Desjardins (B. de Tarare). — Despoix (B. de Saint-Denis). — Delesalle (B. d'Arles, de Saint-Chamond, de Carcassonne). — Dret (F. des cuirs et peaux, B. de La Guerche, Albi). — Derouineau (B. de Tours). — Dumas (F. des bûcherons). — Etard (F. du bâtiment). — Espanet (F. des chapeliers, B. de Bourges). — Etienne (B. de Calais, Fougères). — Forgues (B. de Bayonne). — Galantus (F. de la métallurgie, B. de Nancy, Nevers). — Gauthier (F. lithographique). — Guicheux (B. de Laval). — Klemczinski (B. de l'Oise). — Laffly (F. de la sellerie). — Latapie (M. métallurgiste, B. de Mèze). — Lavaud (B. de Boulogne s.-Mer). — Lefevre (F. de la bijouterie). — L... (F. des dessinateurs). — Lenoir (F. des mouleurs, B. de Tourcoing, Vienne). — Luquet (F. des coiffeurs, F. des Alpes Maritimes). — Mazaud (F. des transports). — Morice (F. des charpentiers). — Morlieras (F. de la maçonnerie). — M... (B. de Caen). — Pouget (F. des mineurs, des ardoisiers, des carriers). — Robert (F. des peintres, B. de Grenoble). — Sauvage (F. des mouleurs, B. de Roanne, Cahors). — Tabard (F. des transports et manutentions, B. de Perpignan). — Tesche (F. des transports). — Thil (F. lithographique). — Paris (F. de la voiture).

(B. signifie Bourse du travail et F. Fédération).

La situation se tend de plus en plus. La grande presse et celle du gouvernement tentent à faire croire à un complot « bonapartiste ». Il y a 60,000 hommes de troupes à Paris, plus la garde républicaine et les gens de police. La garnison de Versailles est sur pied de guerre, et dans les garnisons aux environs de Paris, les troupes sont prêtes à marcher sur la capitale.

Mais les ouvriers qui sont déjà en grève sont d'un calme absolu, ainsi que les autres. Tous les soirs, de nouvelles corporations annoncent leur adhésion au mouvement: les fondeurs en fer et branches similaires, les travailleurs des industries électriques, les scieurs-découpeurs, les serruriers du bâtiment, les tisseurs, les tailleurs, les scieurs de pierres, les bouchers, les peintres en bâtiments, les cochers de Paris, les employés d'hôtels, les ouvriers syndiqués des monnaies et médailles.

En province, il y a du mouvement à Cette, à Toulon, à Nîmes, Bordeaux, Lyon, Marseille et jusque dans la Maurienne, une région de la Savoie, tout récemment industrialisée, ensuite de la présence de nombreux et riches cours d'eau.

Le 30 avril, c'est la veillée des armes. Tout est calme à Paris. Les marchands de victuailles se frottent les mains: un pactole a coulé dans leur escarcelle depuis quelques jours. Les derniers travaux de voirie sont hâtivement achevés; on travaille fébrilement. Les outils disparaissent de tous les chantiers en plein air, en particulier de ceux du Métropolitain. A la Bourse

du travail de Paris les réunions et les meetings se succèdent sans interruption, et sans que le calme soit le moins du monde troublé.

S'annoncent encore comme corporations nouvelles: les menuisiers, les ébénistes, les dames de café et de restaurant, les artistes dramatiques, les vanniers, les plombiers, les briqueteurs, les conducteurs de journaux, les ouvriers en sacs de voyage et de coffres forts, les dessinateurs du bâtiment, les ouvriers et employés des chemins de fer, la Fédération nationale des travailleurs réunis de la marine de l'Etat, etc. Celle-ci avait publié un appel éloquent, où je lis cette touchante déclaration:

« Tout producteur a le devoir de s'abstenir, ne fut-ce que pour un jour seulement, de consacrer le privilège de tyrannie de la caste patronale par sa présence dans les ateliers.

Toucher un outil, travailler ce jour-là, serait la pire des trahisons, trahison envers tous et envers soi-même, trahison surtout envers les êtres chétifs et adorés pour qui l'on consent le sacrifice de toute sa vie: les enfants, dont la misère et l'asservissement se dresseront comme un perpétuel reproche aux yeux de ceux qui auront osé commettre la lâcheté de faillir. »

Jusqu'au maire de Toulon, qui s'empresse de donner congé à tous les travailleurs de la ville, et ainsi donne un exemple de rare courage civique, car il faut croire que la « bonne critique » ne l'épargna point.

Les dockers de Marseille se joignent également au mouvement.

Et voici le Premier Mai. La veille, les ouvriers de Lyon s'étaient pour ainsi dire réveillés tout à coup, et la plupart des corporations du bâtiment réclament aussi la journée de huit heures. Dans la métallurgie et la teinturerie on craint une grève générale. Au moins 20,000 ouvriers vont se mettre en mouvement. D'autres, par contre: les ouvriers municipaux, les employés des tramways, les ouvriers des chemins de fer, du tissage et du papier, semblent se détacher du mouvement, car ils ont déjà obtenu satisfaction sur un grand nombre de leurs revendications.

A Paris, Griffuellhes, secrétaire de la Confédération générale du travail, est arrêté, ce qui amène une énergique protestation des journaux indépendants et surtout des journaux ouvriers. Gustave Rouanet écrit dans *l'Humanité*:

« L'arrestation du secrétaire général de la Confédération du travail a jeté la stupeur dans le monde ouvrier. Fassent les événements qu'elle ne soit pas le prélude de provocations pires, de mesures plus insanes et que le gouvernement s'arrête dans la voie sans issue où il nous paraît s'être étourdiment engagé.

Sous quel prétexte le secrétaire général avait-il été arrêté ?

Il aurait, par dons et promesses, participé à une propagande anarchiste avec l'agent d'un comte. C'était là tout le complot et c'était la première fois qu'il entendait ce nom. »

(A suivre.)